



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue en vidéoconférence, à Gatineau, le mardi 22 septembre 2020 à 13 h 30 à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers-ères, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Daniel Champagne, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin ainsi que madame la conseillère Renée Amyot et messieurs les conseillers Gilles Carpentier et Pierre Lanthier.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, M^e Geneviève Leduc, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, assistante-greffière ainsi que Mathieu Bélanger, Catherine Bellemare, Jean Boileau, Linda Brouillette, Isabelle Cloutier, Geneviève D'Amours, Denis Doucet, Laurence Gillot, Melvin Jomphe, Chantal Marcotte, Yvan Moreau, Marc Phaneuf, Patrick Robert-Meunier, Mario St-Pierre et Frédéric Vandal.

CAUP20200922-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 22 septembre 2020.

6.1 Projet numéro 121575 --> CES - Règlement numéro 516-11-2020 pour la mise en place du programme Rénovation Québec 2020-2021 de la Ville de Gatineau

Madame la conseillère Audrey Bureau mentionne son potentiel conflit d'intérêts.

9.1 Projet numéro 121481 - Nomination de membres au Conseil local du patrimoine

Madame la conseillère Audrey Bureau remercie les citoyens qui ont soumis leur candidature et les personnes qui se sont engagées à faire partie du conseil local du patrimoine.

11.1 Projet numéro 121471 --> CES - Convention financière avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et entente de partenariat entre la Ville de Gatineau et le Conseil régional de l'environnement durable de l'Outaouais - Projet de verdissement de l'Île de Hull à Gatineau

Madame la conseillère Audrey Bureau remercie le CREDDO pour le verdissement de la Ville. Elle demande si la Ville a le nombre suffisant de ressources humaines pour appuyer ce type de projet. Nous devons être prêts à supporter l'organisme pour le verdissement. Madame Chantal Marcotte confirme que la Ville a les ressources suffisantes et qu'il n'y a pas d'enjeu à cet effet.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier mentionne qu'il s'agit d'une excellente nouvelle pour la Ville et pour l'environnement.

Monsieur le conseiller Mike Duggan indique qu'il continuera à encourager le CREDDO dans ce type de dossier et que ce projet de verdissement est une bonne nouvelle.

28.7 Projet numéro 121751 --> CES - Demande d'aide financière au Volet 1 - Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité pour le projet Phase II - Étude de pré faisabilité : Solution de traitement des déchets ultimes en Outaouais et dans la région de la capitale nationale

Madame la conseillère Louise Boudrias demande si le dépôt du rapport présenté à la conférence régionale des élus est public. A-t-il été présenté devant le CDTHE? On doit absolument rendre publique cette étude et à tout le moins avoir une présentation de l'état de situation en public sur les travaux en cours. Elle mentionne également que la date limite du dépôt de la demande était le 11 septembre 2020 alors que nous prenons une décision le 22 septembre 2020.

Monsieur Yess Gacem indique qu'il y aura une présentation au comité plénier très prochainement pour un état de situation sur l'avancement du projet.

Madame Marcotte mentionne que le rapport est disponible dans les pièces jointes du projet de résolution et que madame Boudrias peut le consulter. Madame Boudrias réitère sa demande : peut-elle partager le document, est-il public? Monsieur Gacem demande à la greffière de répondre à la question de madame Boudrias. Madame la greffière M^e Geneviève Leduc indique qu'avant de répondre, elle doit lire le document et l'analyser.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette a parlé au Service des communications et selon l'information qu'elle a reçue, le document pourrait être partagé demain. Monsieur Gacem va vérifier le tout et envoyer un courriel à tous les conseillers.

Monsieur le conseiller Mike Duggan mentionne qu'avant de le rendre public il faudra y faire certaines corrections dans les tableaux. Monsieur Gacem confirme que ce sera fait.

28.4 Projet numéro 121788 - Résolution de sympathies - Décès de monsieur Alain Labonté, ancien conseiller municipal du district électoral de Lucerne

Monsieur le conseiller Marc Carrière indique que cette résolution de sympathie devrait être traitée en début de rencontre et ne pas se retrouver entre de multiples projets de résolution. Madame la greffière répond que le Service du greffe a été informé de ce décès après la fermeture de l'ordre du jour et que c'est pour cette raison que la résolution de sympathie se retrouve à cet endroit au caucus préparatoire. Cependant, il en sera autrement à la séance du conseil municipal. La résolution de sympathie se retrouvera en début de séance.

29.2 Projet numéro 121685 - Appui de la demande de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy auprès de la ministre d'État du Québec dans le cadre de la proposition déposée par les organismes, A.B.C. Stratégies et la Société d'histoire de l'Outaouais - Appréciation du comité exécutif

Monsieur le conseiller Cédric Tessier mentionne que plusieurs discussions ont eu lieu depuis la rencontre du comité exécutif. Une nouvelle version de la résolution est lue par monsieur Tessier. Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin est d'accord avec la modification.

Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin prend son siège.

Monsieur le maire dépose une résolution séance tenante relativement à une déclaration d'état d'urgence en logement. Il explique les raisons qui l'amènent à faire le dépôt de cette résolution.

Monsieur le maire prend la parole à la suite des annonces de la santé publique d'aujourd'hui. La région est maintenant zone orange et il fait part des critères du gouvernement : il y a plus de cas, plus d'éclosions dans la communauté et il existe des risques pour notre réseau de la santé. Monsieur le maire indique que le conseil est prêt à aider le CISSSO à traverser cette nouvelle vague.

Monsieur le maire mentionne que nous ne sommes pas dans la même situation qu'au printemps. Nous devons être extrêmement vigilants. Il invite les citoyens à respecter les règles de la santé publique et à être prudents. Il demande une première discussion à huis clos avec les élus et la Direction générale tout de suite après le caucus préparatoire.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 10.